

République Française - Département du Pas-de-Calais
Commune de Vieille-Chapelle - 62136

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 30 MARS 2016
A 19 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 22 MARS 2016**

Séance : 02/2016

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 30 mars 2016 à 19 H 00 dans la salle du conseil municipal de la mairie de VIEILLE-CHAPELLE, sur convocation en date du 22 mars 2016.

12 conseillers municipaux étaient présents :

Absents excusés: Monsieur MALY Eric, Madame LELEU Hélène
Absents : Monsieur DECARNIN Eddy

L'ordre du jour était le suivant :

- 02 / 2016 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance
- 02 / 2016 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion
- 02 / 2016 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire
- 02 / 2016 / 04- * - Vote des taxes
- 02 / 2016 / 05- * - Vote des subventions aux associations
- 02 / 2016 / 06- * - Remboursement centre aéré février
- 02 / 2016 / 07- * - Bilan des centres aérés des TAP et des mercredis après-midi
- 02 / 2016 / 08- * - Demande de subvention CAF pour jeux
- 02 / 2016 / 09- * - Assurance du Personnel
- 02 / 2016 / 10- * - Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T)
- 02 / 2016 / 11- * - Monsieur WAQUET Hervé
- 02 / 2016 / 11- * - Madame LIBBRECHT Camille
- 02 / 2016 / 12- * - Vote du compte de gestion
- 02 / 2016 / 13- * - Vote du compte Administratif
- 02 / 2016 / 14- * - Vote du Budget Primitif
- 02 / 2016 / 15- * - Projet de schéma de mutualisation des services Artois Comm
- 02 / 2016 / 16- * - Demande de dotation spéciale investissement (école + abords de l'école)
- 02 / 2016 / 17- * - Location « Espace Avenir »
- 02 / 2016 / 18- * - Compte rendu des différents syndicats
- 02 / 2016 / 19- * - Questions diverses
 - Info énergie Artois Comm
 - Rallye du Béthunois
 - CHR Collectif Humaniste Résistant
 - Demande de prêt du chapiteau
 - Spectacle de la comédie de BEHTUNE
 - Point dur le lotissement
 - Parcours du Cœur
 - Cabine téléphonique
 - Demande de location de tables et chaises

02 / 2016 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance

Madame MANTEN Marylène se propose pour être secrétaire de séance. Elle est élue à l'unanimité.

02 / 2016 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le compte-rendu de la réunion du 1^{er} février 2016 est approuvé à l'unanimité.

02 / 2016 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire

Monsieur le Président indique avoir signé les contrats suivants :

1. Signature des contrats pour le centre aéré de février de CANTRE Jonathan, animateur BAFA et COLMANT Julie, animateur BAFA
2. Remplacement de Madame Sylvie GUILLOT par Madame Julie COLMANT
3. Signature des contrats TAP
De Monsieur MORANVAL Philippe
De Madame COLMANT Julie
De Melle BILLET Sidonie

Monsieur le Président indique avoir signé les bons de commande suivants :

4. Achat de 2 passes pour l'école à la Serrurerie Saint Pry 180 € TTC
 5. Achat de produits d'entretien à Socoldis pour 575,52 € TTC + 9.46 € TTC
 6. Achat moteur pour les cloches de l'église à la société Mamias : 747,60 € TTC
 7. Remplacement d'extincteurs à Desautel pour 323,18 € TTC
 8. Signature du devis concernant le séjour du centre aéré de Juillet 5 145 € TTC
-

02 / 2016 / 04- * - Vote des taxes

Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de maintenir le pourcentage des trois taxes tel que présenté ci-dessous :

| TAXE | TAUX 2015 COMMUNAL | TAUX 2016 COMMUNAL |
|-------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Taxe Habitation | 18,88 % | 18,88 % |
| Foncier Bâti | 20,57 % | 20,57 % |
| Taxe Foncière sur le Non Bâti | 48,13 % | 48,13 % |

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

02 / 2016 / 05- * - Vote des subventions aux associations

Monsieur le Président donne lecture des subventions qui ont été octroyées en 2015 et propose de délibérer sur le montant des subventions pour l'année 2016.

| | CA ANNEE 2015 | BP 2016 |
|----------------|----------------------|----------------|
| Amitié Détente | 150 € 00 | 150 € 00 |
| CCAS | 100 € 00 | 100 € 00 |
| Club des aînés | 200 € 00 | 200 € 00 |

| | | |
|---|-------------------|-------------------|
| Amicale Laïque | 3 000 € 00 | 1 000 € 00 |
| LESTREM Nature | 150 € 00 | 150 € 00 |
| Les Charitables de VIEILLE- CHAPELLE | 150 € 00 | 150 € 00 |
| Comité des fêtes | 2 000 € 00 | 2 000 € 00 |
| Harmonie « le Réveil » | 100 € 00 | 100 € 00 |
| Club de modélisme | 150 € 00 | 150 € 00 |
| Avenir Loisirs Culture | 150 € 00 | 150 € 00 |
| Subvention DDEN | 50 € 00 | 50 € 00 |
| Ecurie de la Croix Saint Nicolas | 150 € 00 | 150 € 00 |
| USEP | 150 € 00 | 0 € 00 |
| Sourires d'autistes | 150 € 00 | 150 € 00 |
| Remember | 150 € 00 | 150 € 00 |
| divers | | 350 € 00 |
| TOTAL | 6 800 € 00 | 5 000 € 00 |

Monsieur le Président indique que l'Association « Amitié Détente » reverse une participation au COF pour l'achat de jouets pour l'arbre de Noël des enfants de la commune.

Concernant l'USEP Monsieur le Président explique aux membres du conseil municipal que cette association est supprimée et que le transfert des fonds a été reversé à l'OCCE (Coopérative scolaire). Madame COISNE préconise de reprendre contact avec Monsieur VAN MOERKERCKE afin que les enfants puissent refaire du sport. Monsieur le Président rappelle qu'une subvention avait été accordée à l'USEP car celle-ci créait une activité sportive supplémentaire pour les enfants de l'école. La vocation de l'OCCE n'étant plus la même, il propose aux membres du conseil de ne pas donner de subvention à l'OCCE dont le but est, entre autre, de compléter l'achat les fournitures scolaires. Il rappelle aussi que la commune verse déjà chaque année une allocation pour des fournitures scolaires de 35€ par enfant. Après délibération les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

Concernant l'Amicale Laïque, Monsieur le Président explique aux membres du conseil municipal que la subvention de base allouée à l'Amicale Laïque (1000€) avait été augmentée de 2000€, il y a quelques années, pour que celle-ci prenne en charge l'activité piscine (entrées + bus) et aussi, pour alléger le travail de secrétariat assurée par Madame SOUILLART. Le nombre de journées de piscine étant très fluctuant d'une année sur l'autre, ainsi que le nombre de participants, Monsieur le Président propose que la municipalité reprenne en charge le coût réel des entrées de piscine et des transports de bus sachant que le travail de secrétariat était toujours assuré par Madame SOUILLART. Monsieur le Président indique avoir discuté de cet état de fait avec Madame DUBAELE, Présidente de l'association Amicale Laïque. Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal de revenir à la subvention initiale et d'allouer 1 000 €. Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

Concernant les écuries de la Croix Saint-Nicolas Monsieur le Président explique que le 1^{er} mai, il y aura un concours hippique parrainée par la municipalité avec remise de trophées.

02 / 2016 / 06- * - Remboursement centre aéré février

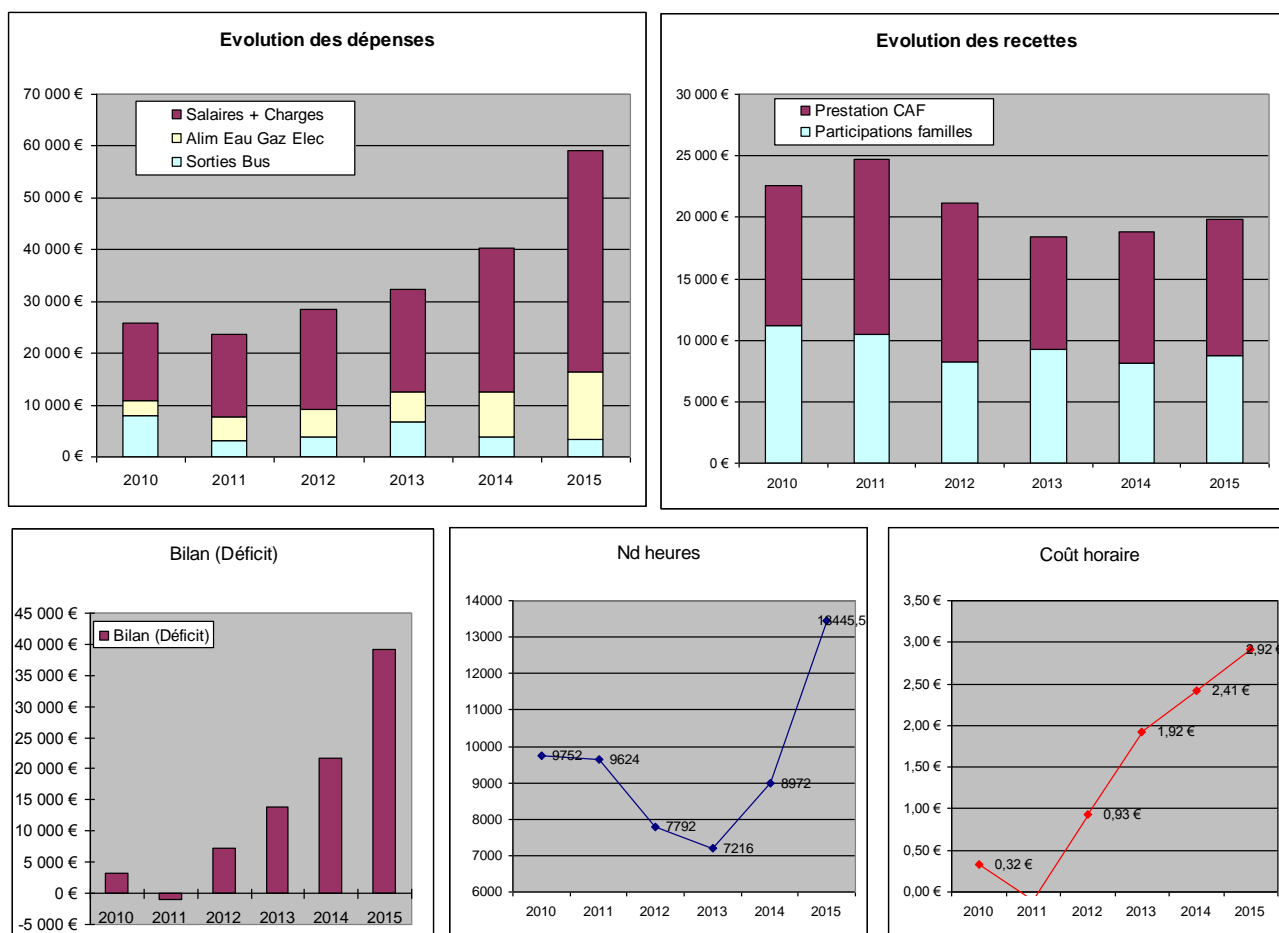
Monsieur le Président informe les membres du conseil municipal que durant le centre aéré de février certains enfants ont été absents et que les familles ont produit un certificat médical. Il s'agit de Monsieur LEZIER Liam qui est venu 1 journée sur 5. Le montant réglé par les parents étant de 46 € 20 pour la semaine, il convient de leur rembourser 36 € 96. Monsieur le Président propose aux membres du conseil municipal le remboursement de 36 € 96.

Monsieur et Madame CARON ayant réglé la somme de 87 € 80 pour le centre aéré de Malory et Clara, il convient de leur rembourser 52 € 68, car elles n'ont été présentes que 2 journées sur 5.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord pour rembourser 36 € 96 à Monsieur et Madame LEZIER et 52 € 68 à Monsieur et Madame CARON.

02 / 2016 / 07- * - Bilan des centres aérés des TAP et des mercredis après-midi

Monsieur le Président montre des graphiques indiquant l'évolution des dépenses et des recettes depuis 2010 pour les activités du centre aéré, le mercredi après-midi et les TAP. On arrive à près de 60 000€ pour les dépenses et 20 000€ pour les recettes. En 2015, lorsqu'une famille met un enfant à une des ces trois activités, cela coûte à peu près 3€ à la municipalité (2€92). Monsieur le Président signale qu'il souhaite plafonner le coût des dépenses pour ne pas augmenter plus la charge de la municipalité. Madame MOREL signale que depuis ces 3 dernières années il y a une augmentation de fréquentation des enfants aux petites vacances. Elle signale aussi que le coût des encadrants va diminuer l'an prochain car on a fait appel à du personnel communal qualifié : Madame RZEPA en contrat CUI et Madame LIBBRECHT en temps que Directrice. Il est aussi demandé à Madame GUILLOT de faire la surveillance de sieste. Madame MOREL signale que Monsieur MORANVAL intervient pour les activités sportives durant 3 heures, donc les enfants font du sport une fois par semaine. Madame MOREL signale qu'il devient difficile de trouver des personnes pour encadrer un groupe d'enfants au niveau des TAP. Concernant le mercredi après midi, il y a en moyenne 10 enfants par mercredi et beaucoup plus pour la cantine du mercredi.



02 / 2016 / 08- * - Demande de subvention CAF pour jeux

Monsieur le Président informe les membres du conseil municipal que le dossier concernant le projet d'acquisition de jeux extérieurs a été enregistré par la CAF pour un montant de 2 460 € 00 de subvention et que pour valider ce projet il faut établir la demande de subvention. Cette délibération remplace et annule la délibération en date du 1^{er} février 2016. Il demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à faire cette demande pour un montant de 2460 €.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

02 / 2016 / 09- * - Assurance du Personnel

Monsieur le Président signale aux membres du conseil municipal que l'assurance du personnel devient de plus en plus onéreuse. Il y a eu une augmentation de 50 % entre 2011 et 2015

Monsieur le Président signale qu'il en a discuté avec ses collègues Maires et que la plupart d'entre eux sont affiliés avec le centre de gestion. Il s'est renseigné et le coût serait de 8 000 € environ. Monsieur le Président propose de demander au CIGAC de revoir ses offres pour le mettre en concurrence avec le centre de gestion. Monsieur le Président signale qu'on pourrait économiser plus de 7 000 € 00.

Il fait également un exposé sur le coût des assurances pour les bâtiments et véhicules, entre 2011 et 2015, il y a eu une augmentation de 30%

Monsieur le Président propose également de faire un appel d'offre auprès de différents assureurs pour mettre en concurrence avec GROUPAMA.

Les membres de conseil municipal mandatent donc Monsieur le président à engager les démarches

02 / 2016 / 10- * - Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T)

Au cours des discussions avec ses collègues Maires, Monsieur le Président s'est renseigné sur les différents avantages octroyés au personnel communal des communes avoisinantes (primes, prise en charge d'une partie de la mutuelle, IAT-IEMP, 13^{ème} mois, carte Kdo, etc...). Il s'avère que l'indemnité de technicité pour les personnels administratifs et techniques (IAT-IEMP) est versée pratiquement à tous les agents des communes avoisinantes

Monsieur le Président propose donc aux membres du conseil municipal d'octroyer aux agents l'indemnité IAT et IEMP en fonction de leurs échelons et leurs grades. Le coût pour la commune est d'environ 5 000 € à l'année, ce qui devrait être contre balancé par la réduction de la prime d'assurance.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité et mandatent Monsieur le Président à faire le nécessaire.

02 / 2016 / 11- * - Monsieur WAQUET Hervé

Monsieur le Président signale aux membres du conseil municipal que Monsieur WAQUET Hervé a présenté une lettre du conseil départemental lors de son entretien professionnel indiquant que celui-ci est reconnu avec un handicap inférieur à 50 %. Monsieur le Président va se renseigner pour savoir si celui-ci peut reprendre son poste et avec quelles activités.

02 / 2016 / 11- * - Madame LIBBRECHT Camille

Madame LIBBRECHT Camille est actuellement recrutée comme ATSEM à 80% avec un temps de travail annualisé et basé sur 28 Heures par semaine. Or il s'avère que Madame LIBBRECHT fait actuellement et par an 1102 H 30 pour l'école et 344 H 00 pour les centres aérés, ce qui correspond plus à un 90% qu'un 80%. Monsieur le Président propose donc de passer à 90% Madame LIBBRECHT, en accord avec celle-ci. Monsieur le Président signale que le coût annuel est d'environ 3 000 euros et qu'il peut être prévu au budget 2016.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

02 / 2016 / 12- * - Vote du compte de gestion

Monsieur le Président donne lecture du compte de gestion de Madame la Trésorière pour l'année 2015 et propose de l'adopter.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour le vote du compte de gestion.

02 / 2016 / 13- * - Vote du compte Administratif

Monsieur le Président donne lecture des différents comptes de l'année 2015 présentés ci-dessous et propose de les adopter.

| Section de Fonctionnement | | | |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|
| RECETTES | BUDGET | REALISE | DIFFERENCE |
| 002 Excédent antérieur reporté | 26 205,08 € | 26 205,08 € | 0,00 € |
| 013 Produits de Gestion courante | 2 500,00 € | 0,00 € | -2 500,00 € |
| 70 Produits de Gestion courante | 34 750,00 € | 36 527,83 € | 1 777,83 € |
| 72 Travaux en régie Opération d'ordre | 20 000,00 € | 19 997,08 € | -2,92 € |
| 73 Impôts et taxes | 326 189,00 € | 328 231,89 € | 2 042,89 € |
| 74 Dotation Subventions et Participations | 147 956,00 € | 168 733,39 € | 20 777,39 € |
| 75 Autres produits de Gestion | 11 050,00 € | 16 539,88 € | 5 489,88 € |
| 77 Produits exceptionnels | | | 0,00 € |
| 79 Charges exceptionnelles | | 990,77 € | 990,77 € |
| TOTAL | 568 650,08 € | 597 225,92 € | 28 575,84 € |
| DEPENSES | BUDGET | REALISE | DIFFERENCE |
| 011 Charges à caractère général | 140 110,00 € | 111 285,26 € | 28 824,74 € |
| 012 Charges de personnel | 283 286,00 € | 265 383,82 € | 17 902,18 € |
| 023 Virement à la section d'Investissement | 10 345,94 € | | 10 345,94 € |
| 65 Autres charges de gestion courante | 44 311,00 € | 34 003,05 € | 10 307,95 € |
| 66 Charges financières | 12 100,00 € | 11 939,33 € | 160,67 € |
| 67 Charges Exceptionnelles | 20 497,14 € | 1 864,53 € | 18 632,61 € |
| 014 Atténuation de Produits | 58 000,00 € | 54 146,00 € | 3 854,00 € |
| 042 Opération d'ordre | | | |
| TOTAL | 568 650,08 € | 478 621,99 € | 90 028,09 € |
| FONCTIONNEMENT | BUDGET | REALISE | RESULTAT |
| RECETTES | 568 650,08 € | 597 225,92 € | 28 575,84 € |
| DEPENSES | 568 650,08 € | 478 621,99 € | 90 028,09 € |
| DEFICIT | | | |
| EXCEDENT | | 118 603,93 € | 118 603,93 € |

Section d'Investissement

| RECETTES | BUDGET | REALISE | RESTE A REALISER | DIFFERENCE |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| 021 Virement à la section de | 10 345,94 € | | | 10 345,94 € |
| 10 Dotations, Fonds divers et réserves | 285 144,11 € | 57 586,82 € | 156 942,00 € | 70 615,29 € |
| 13 Subventions d'Investissement | 323 361,27 € | 226 654,70 € | 96 706,57 € | |
| 040 Opération d'ordre | | | | |
| 16 Emprunt et dettes | | 150 000,00 € | | -150 000,00 € |
| 23 construction | 10 139,56 € | | | 10 139,56 € |
| 024 Cession matériels | | | | |
| TOTAL | 628 990,88 € | 434 241,52 € | 253 648,57 € | -58 899,21 € |

| DEPENSES | BUDGET | REALISE | RESTE A REALISER | DIFFERENCE |
|--------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| 001 Déficit d'Investissement reporté | 83 593,55 € | 83 593,55 € | | |
| 16 Emprunts et dettes assimilées | 173 500,00 € | 171 903,07 € | | 1 596,93 € |
| 20 Frais d'études | 2 150,00 € | | 2 150,00 € | |
| 21 Immobilisations corporelles | 58 557,88 € | 38 913,51 € | 19 644,37 € | |
| 23 Immobilisations en cours | 291 189,45 € | 189 583,89 € | 101 605,56 € | |
| 040 Opérations d'ordre | 20 000,00 € | 19 997,08 € | | 2,92 € |
| 041 Opérations d'ordre | | | | |
| TOTAL | 628 990,88 € | 503 991,10 € | 123 399,93 € | 1 599,85 € |

| INVESTISSEMENT | BUDGET | REALISE | RESTE A REALISER | RESULTAT |
|-----------------|--------------|--------------------|------------------|--------------|
| RECETTES | 628 990,88 € | 434 241,52 € | 253 648,57 € | -58 899,21 € |
| DEPENSES | 628 990,88 € | 503 991,10 € | 123 399,93 € | 1 599,85 € |
| DEFICIT | | 69 749,58 € | | |
| EXCEDENT | | | 130 248,64 € | -57 299,36 € |

| FONCTIONNEMENT | BUDGET | REALISE | RESTE A REALISER | RESULTAT |
|-----------------|--------------|---------------------|------------------|---------------------|
| RECETTES | 568 650,08 € | 597 225,92 € | | 28 575,84 € |
| DEPENSES | 568 650,08 € | 478 621,99 € | | 90 028,09 € |
| DEFICIT | | | | |
| EXCEDENT | | 118 603,93 € | | 118 603,93 € |

| BALANCE GENERALE | BUDGET | REALISE | RESTE A REALISER | RESULTAT |
|--|----------------|--------------------|---------------------|---------------------|
| FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT | | | | |
| RECETTES | 1 197 640,96 € | 1 031 467,44 € | 253 648,57 € | -30 323,37 € |
| DEPENSES | 1 197 640,96 € | 982 613,09 € | 123 399,93 € | 91 627,94 € |
| DEFICIT | | | | |
| EXCEDENT | | 48 854,35 € | 130 248,64 € | 179 102,99 € |

Après délibération, les membres du conseil municipal d'adoptent le compte administratif à l'unanimité

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal constate un excédent de fonctionnement de 118 603,93 € et un déficit d'investissement de 69 749,58 € sur l'exercice 2015. Il constate qu'il y a des restes à réaliser en recette pour 253 648,57 € et en dépenses pour 123 399,93 €. Monsieur le Président propose compte 002 la somme de 179 102 € 99 pour la section de fonctionnement.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

02 / 2016 / 14- * - Vote du Budget Primitif

Monsieur le Président propose de passer au vote du budget primitif de la commune

| FONCTIONNEMENT | | | |
|------------------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------|
| RECETTES | BUDGET | DEPENSES | BUDGET |
| 002 Excédents antérieurs reportés | 118 603,93 € | 011 Charges à caractère général | 148 710,00 € |
| 013 Produits de gestion courante | 2 500,00 € | 012 Charges de personnel | 298 350,00 € |
| 70 Produits de gestion courante | 28 000,00 € | 023 Virement à la section d'investis. | 79 873,22 € |
| 72 Travaux en régie | 20 000,00 € | 65 Autres charges de gestion cour. | 34 200,00 € |
| 73 Impôts et Taxes | 327 484,00 € | 66 Charges financières | 11 182,47 € |
| 74 Dotation, Subvention et Partic. | 143 565,00 € | 67 Charges exceptionnelles | 22 887,24 € |
| 75 Autres produits de gestion | 13 050,00 € | 014 Atténuation de produits | 58 000,00 € |
| TOTAL | 653 202,93 € | TOTAL | 653 202,93 € |

INVESTISSEMENT

| RECETTES | BUDGET | DEPENSES | BUDGET |
|-----------------|---------------------|-----------------------|---------------------|
| Subventions | 372 900,00 € | Emprunts | 20 332,64 € |
| | | remboursement emprunt | 150 000,00 € |
| T.L.E | 1 400,00 € | Gros entretien | 20 000,00 € |
| F.C.T.V.A | 197 479,55 € | Batiments | 359 626,18 € |
| Autofinancement | 79 873,22 € | Matériels | 31 944,37 € |
| 1068 | | Déficit | 69 749,58 € |
| Emprunt | - € | | |
| TOTAL | 651 652,77 € | | 651 652,77 € |

Après délibération, les membres du conseil municipal adoptent ce budget à l'unanimité

02 / 2016 / 15- * - Projet de schéma de mutualisation des services Artois Comm

Monsieur le Président donne lecture du projet de schéma de mutualisation des services fonctionnels d'Artois Comm : « **ressources et moyens** »

Echéance envisagées 2016

Mutualisation de missions de conseil, d'expertise et d'assistance juridique
Mutualisation de missions de conseil, d'expertise et d'audit informatique
Mutualisation du marché des assurances, groupement de commandes
Mutualisation des marchés de l'informatique et de la téléphonie, groupement de commandes.
Mutualisation de marchés du service des moyens généraux notamment l'acquisition de véhicules électriques et l'installation de bornes de recharge. Groupement de commandes

Echéance envisagée 2017/2018

Mutualisation des missions de conseil et d'expertise en Ressources Humaines
Mutualisation des missions d'expertise et de gestion de la dette
Mutualisation de missions de conseil et d'accompagnement dans la gestion des archives
Mutualisation des procédures de marchés publics et des opérations foncières
Mutualisation des prestations techniques du service informatique
Mutualisation du service hygiène et sécurité

Echéance envisagée 2019

Mutualisation de l'observatoire fiscal et son expertise

Après cet exposé Monsieur le Président ne souhaite pas adhérer à ces mutualisations. Madame COISNE pose la question de la mutualisation du marché des assurances. Monsieur le Président signale qu'il faut savoir la durée de l'engagement avant de se décider.

02 / 2016 / 16- * - Demande de dotation spéciale investissement (école + abords de l'école)

Monsieur le Président signale qui a monté deux dossiers de demande de dotation spéciale investissement, l'un concernant l'aménagement de l'accès à l'école des 2 rivières, et l'autre pour la restructuration de l'école primaire et mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments communaux : Ecole, Mairie, Foyer communal. Monsieur le Président signale que les dossiers ont été envoyés, mais il manque les délibérations.

Pour le dossier d'aménagement de l'accès à l'école des 2 rivières le dossier a été monté comme suit :

| Projet : Aménagement de l'accès à l'école des 2 rivières | | | | |
|--|---------------------|--|----------------------------|-----------------------------|
| Plan de financement prévisionnel (HT) | | | | |
| Dépenses (HT) | | | Recettes (HT) | |
| Travaux (voirie, borduraton, trottoirs, éclairage public, signalisation) | 124 000,00 € | | FARDA | 15 000,00 € 11,95% |
| | | | Amende de police | 15 000,00 € 11,95% |
| | | | Accessibilité | 12 600,00 € 10,04% |
| | | | FDE | 4 200,00 € 3,35% |
| | | | Soutien investissement | 53 600,00 € 42,71% |
| Total | 124 000,00 € | | Total Subvention | 100 400,00 € 80,00% |
| Assistance à maîtrise d'ouvrage | 1 500,00 € | | Commune (Fonds propres) | 25 100,00 € 20,00% |
| Services | 1 500,00 € | | Total Collectivités | 25 100,00 € 20,00% |
| | | | | |
| Total : Travaux + Services (HT) | 125 500,00 € | | | 125 500,00 € 100,00% |

Pour le dossier restructuration de l'école primaire et mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments communaux : Ecole, Mairie, Foyer communal, le dossier a été monté comme suit :

| Restructuration et mise en conformité de l'école primaire et mise en accessibilité des bâtiments communaux : Mairie, Foyer communal. | | | | |
|---|---------------------|----------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Plan de financement prévisionnel (HT) | | | | |
| Dépenses (HT) | | | Recettes (HT) | |
| Travaux de restructuration-pole primaire | 250 000,00 € | 75,76% | DETR | 82 500,00 € 25,00% |
| Acessibilité mairie, foyer, école | 35 000,00 € | 10,61% | Artois-Comm (fonds conc.) | 80 000,00 € 24,24% |
| | | | Artois-Comm (accessibilité) | 8 750,00 € 2,65% |
| | | | Soutien investissement | 65 000,00 € 19,70% |
| | | | FARDA (Conseil Départ.) | 22 500,00 € 6,82% |
| | | | | |
| Total des travaux | 285 000,00 € | 86,36% | Total Subvention | 250 000,00 € 75,76% |
| | | | | |
| Frais d'architecte + OPC | 30 800,00 € | 9,33% | Commune | 80 000,00 € 24,24% |
| Bureau de contrôle, SPS | 6 000,00 € | 1,82% | (Fonds propres + Emprunt) | |
| Assurance, Géomètre, Publication, etc... | 6 700,00 € | 2,03% | | |
| Branchements concessionnaires | 1 500,00 € | 0,45% | | |
| Total des Frais annexes | 45 000,00 € | 13,64% | Total Collectivités | 80 000,00 € 24,24% |
| | | | | |
| Total : Travaux + Services (HT) | 330 000,00 € | 100,00% | | 330 000,00 € 100,00% |

Monsieur le Président propose donc de faire une demande de dotation de soutien à l'investissement de 53 600 € pour l'aménagement de l'accès à l'école des 2 rivières et de 65 000 € pour la restructuration de l'école primaire et mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments

communaux : Ecole, Mairie, Foyer communal.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour faire ces deux demandes.

02 / 2016 / 17- * - Location « Espace Avenir »

Monsieur le Président signale qu'il a été interpellé par plusieurs locataires de la salle « Espace Avenir » concernant le coût du nettoyage demandé. Pour eux, 60 € 00 semble une somme excessive étant donné que seule la grande salle reste à la charge de la commune et que le reste soit fait par les locataires de la salle (cuisine, toilettes, bar et l'entrée). Monsieur le Président propose de réajuster le montant à 40 € 00. Madame COISNE pose la question d'augmenter le prix de la salle, Monsieur le Président signale que la revalorisation des tarifs sera vue lors du prochain conseil municipal et propose de revoir le coût du nettoyage en même temps.

02 / 2016 / 18- * - Compte rendu des différents syndicats

02 / 2016 / 18.01- * - SIADEBP

Monsieur CRANKSHAW Freddy signale qu'une réunion a eu lieu le 24 mars et qu'il y a été question du vote du compte de gestion, du compte administratif, du budget primitif et de la modification des effectifs avec 2 personnes supplémentaires (1 adjoint administratif et 1 adjoint technique). Il a été question des emplois saisonniers entre le 1^{er} juin et le 15 septembre, emplois d'une durée de 1 semaine à 15 jours. Monsieur le Président signale qu'il serait bien de mettre cette information dans la feuille du mois.

02 / 2016 / 19- * - Questions diverses

02 / 2016 / 19.01 Info énergie Artois Comm

L'Espace info énergie d'Artois Comm propose d'organiser une réunion d'information au niveau de la commune concernant son rôle de proximité en mettant en place une dynamique nouvelle au service des citoyens et de leurs préoccupations énergétiques. Le fil rouge de ces actions sera basé sur les aides alloués aux travaux de rénovation thermique, changement de menuiserie, chauffage, isolation etc.

02 / 2016 / 19.02 Rallye du Béthunois

Monsieur le Président signale que les tracés des spéciales devraient être modifiés et que le circuit devrait passer par la rue des clercs, la rue de la croix et la rue de loisne, si les services préfectoraux l'acceptent. Actuellement se pose le problème de la rue de Loisne au vu du nombre d'habitations dans cette rue.

02 / 2016 / 19.03 CHR Collectif Humaniste Résistant

Monsieur le Président lit la motion de soutien demandant en engagement en faveur des plus démunis. Après lecture les membres du conseil municipal sont sensibles mais la municipalité ne disposent pas de moyens techniques pour les accueillir. Une réponse sera faite au CHR Collectif Humaniste Résistant de BARLIN.

02 / 2016 / 19.04 Prêt du chapiteau

Monsieur le Président donne lecture du mail de Madame MANTEN Marylène demandant la gratuité du chapiteau en remplacement de sa gratuité du foyer une fois durant le mandat. Monsieur le Président propose de lui accorder.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

02 / 2016 / 19.05 Spectacle de la Comédie de BETHUNE

Madame MOREL Dorothee annonce qu'elle a rencontré ce jour Mme CHARPENTIER Nathalie de la comédie de BETHUNE concernant le spectacle « Othello » du 25 mai 2016 à VIEILLE CHAPELLE, ce spectacle est ouvert uniquement pour les adultes et le prix d'entrée sera de 3 € 00.

Puis Madame MOREL Dorothee propose de reconduire un spectacle plus basé pour les enfants pour l'année prochaine.

Monsieur le Président lui signale que l'année prochaine le spectacle devrait avoir lieu soit à RICHEBOURG, soit à LA COUTURE, car il y a un partenariat entre les 3 communes. Une réunion devrait avoir lieu pour mettre au point ces différentes manifestations.

02 / 2016 / 19.06 Point sur le lotissement

Madame COISNE pose la question sur l'avancement du projet de lotissement, actuellement il y aurait 4 ou 5 terrains vendus. Le lotisseur attend d'avoir vendu la moitié des terrains pour commencer les travaux. Les fouilles archéologiques devraient avoir lieu entre le 15 mars et de 15 avril. Le prix du m² se situe entre 125 et 140 € le m².

02 / 2016 / 19.07 Parcours du cœur

Monsieur le Président rappelle que la commune organise le Parcours du cœur le dimanche 3 avril.

02 / 2016 / 19.08 Cabine téléphonique

Madame COISNE pose la question du démontage de la cabine téléphonique, inesthétique au niveau du centre du village. Monsieur le Président va se renseigner auprès de France Télécom pour le démontage de celle-ci avant le commencement du lotissement.

02 / 2016 / 19.09 Demande de location de tables et chaises

Monsieur DUTHOO signale qu'il a eu une demande de location de tables et chaises de Monsieur DELABASSEE pour 14 mai. Monsieur le Président lui répond que les 2 salles sont louées et que cela ne sera pas possible.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21 H 55.